

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 65-3 mars 2006

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 04; 06 80 63 95 25 Fax : 01 44 62 12 34, C/O SUD PTT, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

SPECIAL 8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

**1 - MANIFESTATION A L'APPEL DU COLLECTIF NATIONALE DROITS DES FEMMES
LE 8 MARS, 18H, PLACE DU 18 JUIN, À MONTPARNASSE**

EMPLOI DES FEMMES MOBILISONS-NOUS !

Toujours principales responsables des soins de la famille...

La répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes reste identique, à quelques minutes près, depuis plus de vingt ans. En plus de l'entretien du foyer, les femmes sont toujours chargées des soins des enfants, des personnes dépendantes (malades, personnes âgées). Leur place dans le monde du travail reste déterminée par cette charge domestique qui est très peu remise en cause par la société et qui leur impose l'exercice usant d'avoir à tout moment à penser aux autres, à organiser le bien-être de chaque membre de la famille.

... les femmes subissent toujours une situation d'inégalité professionnelle par rapport aux hommes...

Si l'insertion des femmes dans le monde salarié s'est accélérée, s'il y a de plus en plus de femmes qualifiées, la situation d'inégalité entre hommes et femmes perdure dans le monde du travail. Le salaire moyen des femmes représente entre 75 et 80% de celui des hommes, ce qui n'a pas changé depuis le milieu des années 1990. D'après l'Insee, le temps partiel explique en partie les inégalités salariales, mais un "résidu" d'inégalité, évalué à 11%, n'a d'autre cause que les discriminations. Plus inquiétant, certaines inégalités augmentent. Les femmes sont sur-représentées dans toutes les formes d'emploi précaire, de sous-emploi et de chômage : en effet elles constituent 46% de la population active mais 54% des chômeurs, 83% des personnes à temps partiel, 80% des personnes en sous-emploi (temps partiel subi), 58% des CDD et 78% des employés non qualifiés.

Les femmes sont davantage concernées par la précarité que les hommes : plus de 50 % de femmes parmi les bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion), de l'ASS ou de l'AAH (allocation pour adultes handicapés); 61 % pour l'Allocation supplémentaire vieillesse (qui permet d'atteindre le minimum vieillesse) ; 98 % pour l'Allocation de parent isolé.

La dégradation des services publics les touche en premier ...

Les services publics sont de plus en plus souvent diminués et libéralisés. Rappelons qu'en 2002, sur 2,3 millions d'enfants âgés de moins de 3 ans, seuls 11% des enfants étaient en crèches. La moitié était gardée au foyer par un parent, le plus souvent la mère, dans plus de 50% des cas, ce parent (cette mère) reçoit l'APE. Les maternelles selon les directives européennes devraient être soumises aux lois du marché. Il en est de même pour les services de santé. C'est l'accès à l'emploi qui est ainsi rendu plus difficile.

Mesures sur l'emploi adoptées par le gouvernement : une régression pour tous ...

La situation de l'emploi est pour tous préoccupante, le patronat restructure, licencie et délocalise. Et le gouvernement qui emboîte le pas du MEDEF veut faciliter le turn-over de tous les salariés, casser les solidarités entre eux. Il vient d'adopter le CNE (contrat nouvelles embauches) et le CPE (contrat première embauche).

Avec le CNE pour les entreprises de moins de 20 salariés, l'employeur, durant une période de 2 ans, peut licencier sans préavis, sans entretien préalable et sans s'expliquer sur les causes de la rupture du contrat. Le MEDEF plaide déjà pour qu'il soit applicable dans toutes les entreprises. Le CPE autorise pendant deux ans l'employeur à licencier les jeunes sans aucun motif, du jour au lendemain et ce cadeau étant probablement insuffisant, l'employeur se voit en outre dispensé de cotisations sociales !

... une régression renforcée pour les femmes

La précarité les affecte déjà plus. Le chômage des femmes est supérieur à celui des hommes dans toutes les tranches d'âge. Malgré une meilleure formation et une meilleure réussite scolaire, les jeunes femmes ont un taux de chômage supérieur de 3 points à celui des jeunes hommes, et ce chiffre est largement supérieur dans la catégorie des jeunes immigré-es. Chez les jeunes actifs de moins de 25 ans, 36% des jeunes femmes sont en situation de chômage ou de sous-emploi (surtout temps partiel imposé) et 25% des jeunes hommes. Les gouvernements successifs ont encouragé le retrait partiel ou total des femmes par des dispositifs spécifiques telles que l'Allocation parentale d'éducation ou récemment le congé parental d'éducation.

Et maintenant, le plan Borloo propose des emplois à la personne, temporaires, encore assumés par des femmes dans des conditions de très grande précarité et sans formation. Alors que parallèlement on restreint l'embauche dans la Fonction publique, traditionnellement très féminisée.

... avec en prime, le harcèlement au travail

Le harcèlement moral, psychologique et sexuel, qu'il soit le fait de supérieurs, collègues, clients ou usagers, est une face souvent cachée des relations dans le travail. Même si la loi les protège en théorie, bien peu de femmes portent plainte par crainte d'un licenciement et/ou de ne pas trouver de témoins. La plupart démissionnent.

La précarisation va encore plus fragiliser les femmes et les rendre plus vulnérables à ces pratiques. L'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour venir en aide aux femmes victimes de violences rend d'autant plus difficile leur insertion professionnelle.

Chirac a promis d'arriver à l'égalité professionnelle en cinq ans. Vaine promesse alors que le gouvernement ne fait en réalité qu'accentuer la précarité d'un grand nombre, dont beaucoup de femmes, mères isolées, immigrées. La stratégie libérale sait très bien utiliser les inégalités entre les sexes pour tirer tout le monde vers le bas. C'est l'égalité par le bas !

**NOUS DEVONS TOUTES ET TOUS NOUS MOBILISER,
SI NOUS GAGNONS POUR LES FEMMES, NOUS GAGNERONS POUR TOUS**

- Partage des tâches domestiques entre hommes et femmes - Services publics gratuits, de qualité, avec personnel mixte - défense des maternités, crèches gratuites - amélioration en nombre et en qualité des maisons de retraite, de l'hôpital public...
 - Réduction importante et égalitaire du temps de travail, contre le travail à temps partiel imposé
 - Rattrapage immédiat des salaires des femmes, SMIC à 1500 euros
 - Retrait des dispositifs CNE (contrat nouvelles embauches), CPE (contrat premier emploi),
 - Pour une loi cadre contre les violences faites aux femmes qui garantisse le maintien de leur contrat de travail et du salaire
- Pour combattre la précarité : - De vrais emplois de qualité (des CDI à temps complet), - Une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous, - Abrogation de la réforme Fillon sur les retraites.

2 - SAMEDI 4 MARS : UN SOUTIEN POUR LES FEMMES DE LA RDC

Chers compatriotes, Chers amies et amis de la RDC,

Les femmes à travers le monde commémorent la journée du 8 mars de chaque année comme journée internationale de la femme. En cette journée anniversaire, pour soutenir les femmes actives de la République Démocratique du Congo qui s'investissent, par des initiatives individuelles ou collectives, dans la recherche de la paix et du développement du pays, nous vous convions à une journée de réflexion le samedi 4 mars 2006 de 14h00 à 18h00 à la Maison des Associations du 18ème, 15 passage Ramey 75018 Paris, Métro : Marcadet poissonnier ou Jules Joffrin.

Public cible : les femmes du Monde - les responsables des associations des femmes - les défenseurs des droits de la femme

Objectifs : échange d'expériences pour s'enrichir d'avantage - manifester la solidarité avec les femmes de la RDC - sensibiliser les femmes à s'investir dans tous les domaines de la vie afin de promouvoir les valeurs de solidarité, de justice et de paix en République Démocratique du Congo.

Pour manifester notre solidarité envers ces femmes, nous serions heureux de vous accueillir ce jour-là. La Révérende pasteur Charly Lukala Lomba, fondatrice de l'association AMAM et qui siège à la commission Femme et Culture de Paix à l'Unesco à Paris, nous entretiendra du cri de détresse de la femme congolaise et de son extrême pauvreté. Un film documentaire sur la situation des femmes en RDC sera projeté.

À l'issue de la rencontre et pour agir concrètement, un fond de solidarité sera mis en place, par souscription, pour soutenir les initiatives des femmes des associations AMAM et FCE, en République Démocratique du Congo.

Entrée : Libre et gratuite. Contact : Claudine Mujinga Tél : 0621517623- casaka22@yahoo.fr Révérende pasteur Charly Lukala Londa Tél : 0698030523 ou 0146780457- c.lukala@free.fr

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

THEME GENERAL : Femmes au pouvoir, c'est une chance pour la Paix

13H30 : Inscription et Accueil : Mlle Lukala (Association Missionnaire pour l'Afrique dans le Monde- AMAM)

14H00 : Mot de bienvenue : Anastasia Mutoke, journaliste

14H15 : 1ère intervention, par les chœurs (AMAM - FCE), Chant : Femmes Noires, femmes Africaines

Extrait de l'enfant noire de Camara Laye

14H30 : Présentation du Mouvement " Femmes actrices de la Paix " par Mujinga Tshibuyi suivi de la projection d'un documentaire sur la situation des femmes en RDC

15H00 : Le Cri de détresse de la femme congolaise,, Révérende Pasteur Charly Lukala, fondatrice de l'association AMAM

15H20 : Sous-thème - les droits et devoirs de la femme actrices de la Paix, par Madeleine Masengu et Marie Thérèse Mboma

15H40 : Sous-thème - Election en RDC : l'investissement de la femme congolaise dans les organes de décision de la RDC : enjeux et défis, par Pasteur Mosengo

16H00 - 17H00 : Echanges et débats entre participants

17H05 : Présentation des initiatives des femmes, par Andjelani Kasseyet, fondatrice de l'association ESHIMA

17H15 : Mise en place d'un fonds de solidarité, par souscription, pour aider et soutenir les initiatives des femmes en RDC
Modératrice de la journée : Anastasia Mutoke, journaliste .

17H30 : pot de solidarité autour de friandise des régions de la RDC

18H00 : fin de la rencontre

3- DU 1ER AU 8 MARS, FESTIVAL AU FÉMININ, 3^{ÈME} EDITION

Hommage à la créativité artistique des Femmes de la Méditerranée du 1er au 8 mars 2006 à la Goutte d'Or, Paris 18^{ème}. Nous vous encourageons vivement à réserver vos places dès maintenant, notamment celle du 1er mars qui s'annonce très festive ! Graines de soleil 7, rue de la Charbonnière, 75 018 Paris Tel/Fax : 01 46 06 08 05 ;

<http://www.grainesdesoleil.com> > www.grainesdesoleil.com

4 - VENDREDI 3 MARS, FORUM FÉMINISTE ORGANISÉ PAR LE PCF

De 19h À 22h30 a ma Mutualité,, deux thèmes en débat : - l'autonomie économique : précarité, inégalité salariale, discriminations au travail, harcèlement - Les violences faites aux femmes : viols, lesbophobie, image des femmes dans les médias et la publicité, mariages forcés.

"Nous souhaitons que cet espace politique ouvert à toutes et tous soit un moment fort de "paroles" de femmes favorisant les solidarités et les rassemblements pour que l'égalité réelle se construise au quotidien".

5 - LE 6 MARS, DÉBAT PROJECTION SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

Bonjour, Nous sommes deux étudiantes en Master de gestion et management de la culture et nous organisons une projection sur le thème de la violence conjugale en partenariat avec le festival de film de femmes de Créteil. Cette projection se déroulera le 6 mars 2006 à 20h au cinéma La Pagode à Paris (metro François Xavier, ligne 13), nous allons projeter le film espagnol "te doy mis ojos" et ensuite il y aura un débat. Votre présence serait la bienvenue pour prendre part à notre débat et pour découvrir ce film qui a fait grand bruit en Espagne et malheureusement un peu moins en France.

Le prix des places est de 6,50 euros, tarif réduit pour tout le monde ! Nous espérons que ce projet vous intéressera, n'hésitez pas à en parler autour de vous, cela nous aiderait beaucoup.

Nous vous remercions par avance. Cordialement Alice Garcia et Julie bon

6 - DU LUNDI 6 AU SAMEDI 11 MARS, PROGRAMME MAIRIE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT -LUNDI 6 MARS :

Stop, violences contre les femmes
Violette Baranda, conseillère de Paris, déléguée du Maire du 19^e à l'égalité Femmes/Hommes et au Bureau des Temps avec la participation de Francine Bavay, vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, vous invitent au lancement de la campagne dans le 19^e arrondissement

Projection des films "Crime au Foyer" de Marie-Claude Schulz et "Otages de la Violence" de Patricia Bodet (coproduction ARTE France / Gédéon Programmes - Diffusé sur la chaîne ARTE dans la série Album de famille)

Débat sur la loi-cadre contre les violences envers les femmes et les mineurs votée en janvier 2006, en présence de • Véronique Nahoum-Grappe, sociologue, professeure à la Haute Ecole des Sciences Humaines et Sociales

- Martine Nawat, du Planning Familial
- Mao Péninou, Adjoint au Maire du 19^e, chargé de la démocratie locale et de la prévention de la délinquance
- Maya Surduts, de la CADAC (Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception)
- Suzy Rojzman, du CNDF (Collectif National pour les Droits des Femmes)

Rendez-vous à partir de 18h30 en Mairie du 19^e

MERCREDI 8 MARS / Théâtre : les confidences de la dame de Nohant

A la découverte d'une femme libre, Georges Sans, parla compagnier théâtrale Providence avec Rosa Ruiz et Enrique Fiestas. Spectacle suivi d'un débat autour du thème de l'égalité entre les sexes.

Rendez-vous au Tarmac, Parc de la Villette, 211 avenue Jean-Jaures. Entrée gratuite- réservation conseillée au 01 44 52 29 06

ANIMATION : l'Arche pour l'égalité : construction d'un pont en briques de lais et de jus de fruits recouvertes de papier, entre la silhouette d'un homme et celle d'une femme. Chaque brique sera décorée par un habitant, homme ou femme. Toutes les briques rassemblées formeront un lien symbolique entre l'Homme et la Femme.

Forum association de lutte contre les discriminations faites aux femmes et contre toute forme de dépendance (drogue, violences...) Thé, café et musique.

Cité Michelet de 9h à 18h Centre social Action Fraternelle 94 rue Curial

VENDREDI 10 MARS au centre d'animation Curial 90 rue de Curial, entrée libre

Animation photo : prises de vue et portraits vivants en l'honneur des femmes aec l'association Mediatrix.

SLAM : Yamlayam, c'est yamina à 18h30.

Concerts : Les Filles se démerdent - Collectif d'artiste féministes réunies autour d'une chanson débridée

Concert de Velours à 19h30 : folk, chanson, rock...

Concert Eléonore Dubois à 20h15 : auteure-compositeure-inteprete, découverte du Printemps de Bourges 2006.

Concert Ruby Brune qui débarque des steppes suédoises avec la Pop Flash Kitsch ! 32h30

SAMEDI 11 MARS : Mairie DU 19^{ÈME}, des débats

-15h30 salle du Conseil , Débat avec Eliane Druel de l'association Femmes de la Terre, Gillette-Faye sociologue et directrice du Gfams, Catherine Deschamps anthropologue, auteur de "le sexe et l'argent des troittoires", Bakary Sakho des Brave Garçons d'Afrique/union des femmes Afro, Sarah Oussekin association Voix d'Elles rebelles et une représentante de l'association Acort, groupe femmes de Turquie, Viviane Monnier, préseidente de l'association Halte Aide aux Femmes Battues et la participation d'Amnesty International.

- 17h30, salle du Conseil, débat "Combattre les discriminations envers les femmes au travail". Avec Catherine Neveu, association Retravailler, Sonia Buscarini, UD CFDT, Geneviève Greck, association La voie de la Lune, Djamilia Rezgui, directrice de la halte garderie Espace 10, Franoise Hatshhuel, maitre de conférence en sciences de l'éducation, Patricia Sudolski, journaliste, auteure de "Vous croyez que ça m'arrange d'être chomeuse ?".

- 20H - Salle des fêtes, spectacle de la Compagnier NAJE (nous n'abandonnerons jamais l'espoir) sur l'égalité entre femmes et hommes. Chacun peu venir s'exprimer sur scène. Spectacle gratuit.

7 - VENDREDI 10 MARS : PROJECTION – DEBAT "GENRE ET SEXUALITÉ, ÉVOLUTION DES DROITS, VISIBILITÉ LESBIENNE"

Dans le cadre de la Journée Internationale des Femmes, la Mairie de Paris et la Mairie du 20ème organisent un débat sur “ Genre et sexualité, évolution des droits, visibilité lesbienne ” : 18h30 : accueil en chansons avec "les Voix rebelles" ; 19h00 : projection du film ; 20h30 : débat animé par Marie LABORY, de PINK TV, avec la participation de la Coordination Lesbienne, SOS Homophobie, Lesbia Magazine, Oxydo, Cineffable, les éditions de la Cerisaie... Un film de Veronika MinderSuisse- 2005 - Durée 87 min - 1.66 - couleur et NB - N° de Visa 114014, Sortie en salle le 11 janvier 2006, Teddy Bear du meilleur documentaire : Berlin 2005

Les femmes attirées par d'autres femmes existaient bien avant qu'on en parle. Cinq femmes suisses de différentes générations partagent leurs vécus pour retracer l'histoire d'une minorité pour le moins discrète, leur quête identitaire, leurs relations et leurs lieux de rencontre souvent secrets. Photos d'archives et documents d'époque forment un collage qui éclaire avec malice ces interviews. Un regard singulier sur le fait d'être différent et de réaliser sa vie avec bonheur.

La réalisatrice : Née à Spiez (Suisse), Veronika Minder étudie l'histoire de l'art à Berne et à Bruxelles. Engagée politiquement dans le mouvement "Flower Power" en vogue durant les années 60-70, elle a longtemps émis des réserves à l'encontre du travail salarié et exercé pendant des années les professions les plus diverses : vendeuse, journaliste, guide touristique. En 1977, elle se marie, fonde une famille, puis vit dans différentes communautés rurales. Elle travaille à temps partiel dans la musique et la mode, organise des concerts et des expositions. En 1988, pour la première fois, elle occupe un emploi fixe et va diriger pendant 12 ans un cinéma d'Art et Essai à Berne. Depuis 2000, elle travaille de nouveau en free-lance et participe à des projets en Suisse, en Allemagne et en Biélorussie en tant que médiatrice culturelle. Depuis le début des années 80, ses amours sont féminins.

8 - LE 8 MARS, INVITATION DE L'APE, L ASSOCIATION POUR L EGALITÉ

La mairie de Viry Chatillon(91) et APPEL sont heureuses de vous convier à la projection du film de Ahmed LALLEM "Algériennes, 30 ans après" qui sera suivi d'un débat sur la situation des femmes "là-bas et ici", le mercredi 8 mars à partir de 14h au cinéma le Calypso, 38 rue Victor Brasch 91170 VIRY-CHATILLON Tél : 01 69 24 41 10, RER D, gare Viry Chatillon, à 10 mn à pied en suivant la RN 7 en direction de Paris, à côté de Renault. Ce film, de 1996, à travers les témoignages de femmes algériennes, retrace le vécu de jeunes lycéennes filmées 30 ans après un premier film datant de 1966.

9 - SAMEDI 11 MARS : ACCUEIL DE LUCIENNE KABORÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DU COMITÉ CGT-B DE LA GACILIENNE

La célébration du 8 mars est une journée de solidarité internationale des femmes. Cette année elle prend pour nous une dimension particulière car nous fêtons aussi la victoire des ouvrières de "La Gacilienne" qui travaillaient pour le groupe Yves Rocher dans une usine à Ouagadougou (Burkina Faso) Exploitées, méprisées pendant 9 ans, elles n'avaient pas baissé les bras après leur licenciement, en août dernier. Pendant 4 mois, avec plus de 50 organisations de femmes, organisations syndicales, associations de solidarité, nous avons soutenu leur lutte face à l'arrogance d'un grand groupe français sûr de sa puissance. Projection d'un DVD, Interventions, Musique, Vente d'objets artisanaux et buvette

Réunion Publique
Samedi 11 mars 2006 à 16h
Association Paroissiale Saint Hippolyte
27 avenue de Choisy Paris 13^{ème}
Métro : Porte de Choisy (ligne 7)
sortie 2 : Bd Masséna

Participation aux Frais : 5

Jeunes et chômeurs : 2,5

(la participation financière servira à financer les frais de la tournée de Lucienne en France)

Les ouvrières de la Gacilienne ont résisté organisées dans leur syndicat (CGT-B), elles sont restées solidaires malgré les pressions du groupe qui spéculait sur la misère dans laquelle il venait de les plonger pour les obliger à accepter des indemnités méprisantes. Nous-nous sommes chargées de mener une campagne de solidarité ici en France, en liaison permanente avec elles, solidaires entre femmes, solidaires entre travailleuses, solidaires entre nos deux peuples. Depuis le début, leur combat a été le nôtre, et depuis leur licenciement, notre organisation n'a pas désarmé pour les soutenir. Aucune indemnité n'était prévue au départ et finalement, avec l'accord signé le 19 janvier, chaque ouvrière licenciée le 1^{er} août reçoit environ 30 mois de salaire brut résultat presque inédit dans ce type de négociations au Burkina Faso !

Aujourd'hui, nous sommes fières de dire que la victoire des " Gaciliennes " est aussi la nôtre.

Dans un contexte de mondialisation libérale où des coups sont portés ici et ailleurs contre les droits du travail chèrement acquis, cette victoire est symbolique de la lutte des femmes travailleuses par delà les frontières. Elle permet de mettre des obstacles à la politique néolibérale au niveau international, elle est un grain de sable dans le mécanisme de l'exploitation internationale qui met en concurrence les travailleuses et les travailleurs du monde entier. Les femmes en butte aux pratiques néolibérales subissent ici aussi

la précarité, le chômage, la flexibilité, la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, les attaques contre leurs droits Nous voulons, ici tout comme là bas, porter les exigences de celles qui subissent les conséquences de ces politiques.

Coordination des Groupes de Femmes Egalité

10 - LES CHIENNES DE GARDE NOUS ANNONCENT LEURS PARTICIPATIONS A QUELQUES DÉBATS

Les CDG participent à la manifestation féministe du 8 mars, Journée internationale des femmes, et se joint à l'appel du Collectif national pour les droits des femmes (dont l'association CDG est membre).

Dans le cadre des manifestations autour du 8 mars 2006, les Chiennes de Garde auront leur stand le 11 mars, de 9 h à 14 h, dans la salle des fêtes de la Mairie du 20e. Nous participerons aussi au débat "Des violences faites aux femmes aux violences de genre : des mots différents pour une même réalité ?", le 11 mars à 16h, dans la salle des mariages de la Mairie du 20e

Le mercredi 15 mars à partir de 19.30, à la Maison des associations du 20e arrondissement. Les CDG organisent une table ronde sur le thème : "Emergence de nouvelles formes d'incitation à la violence contre les femmes dans l'industrie du porno"

Dans un univers médiatique déjà largement imprégné de l'imagerie porno, de nouvelles formes d'apologie des violences faites aux femmes et d'incitation à ces mêmes violences connaissent une progression fulgurante. Sex shops et sites de vente en ligne de DVD porno voient l'émergence et le succès de rayons "viols", "violences conjugales"... Les arguments de vente sont sans équivoque, par exemple "Violences conjugales N°1 : "Les Femmes ! Toutes des salopes, elles aiment l'amour brutal, les coups, les maltraitances et plus encore. Voleuses, soumises, mateuses de beaux mecs, elles font n'importe quoi pour mettre en rogne leurs maris. Humiliées, bafouées, salies et rabaissées, elles en demandent toujours plus ! Ces chiennes jouissent dans la souffrance et l'humiliation. Un festival d'orgasmes douloureux !" La table ronde, organisée par les Chiennes de garde et animée par Emmanuelle Messéan leur présidente, rassemblera Katie Breen, journaliste, Michela Marzano, philosophe, Caroline Elkouby avocate au barreau de Paris et Myriam Elhadad réalisatrice. Il s'agira d'analyser ce phénomène et de présenter les différentes stratégies de lutte possible.

Amitiés Féministes

Laurence pour les CDG

11 - 8 MARS : JOURNÉE DE RENCONTRE EUROPÉENNE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil régional IDF vous invite à une journée de rencontre européenne sur l'aménagement du territoire pensé au féminin, cela pour s'inscrire dans le cadre de la révision du SDRIF (le Schéma directeur d'aménagement de l'IDF). Jean-Paul Huchon Président du conseil régional d'Ile-de-France, Claire Villiers Vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France chargée de la Démocratie régionale, Mireille Ferri Vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France de l'aménagement du territoire, de l'égalité territoriale, des contrats régionaux et ruraux, Janine Haddad Vice-présidente du conseil régional chargée des affaires internationales, Michèle Loup Elue régionale chargée de la mission "problématique de genre dans les politiques régionales à mettre en œuvre", Catherine Guyot Présidente de l'ARVHA, Association pour la Recherche sur la Ville et l'Habitat

Ont le plaisir de vous inviter aux Rencontres européennes organisées par l'ARVHA dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes mercredi 08 mars 2006

Conseil régional d'Île-de-France - Hémicycle, 57 rue de Babylone, 75 007 Paris, Métro Saint François Xavier, Ensemble, dessinons l'Ile-de-France au féminin

12 - 50 ANS DU PLANNING FAMILIAL A LA MUTUALITE LE 18 MARS

Rencontre avec des militantes de plusieurs générations du MFPF à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire et de la parution de "Liberté, sexualités, féminisme, 50 ans de combats du Planning pour les droits des femmes", conçu et rédigé par Isabelle Friedman et préfacé par Jeanine Mossuz-Lavau, qui retrace l'histoire du MFPF depuis sa création.

2 - DANS LES RÉGIONS

13 - LE COLLECTIF DROITS DES FEMMES DU CALVADOS

Dans le cadre du 8 mars, le Collectif Droits des Femmes du Calvados organise une Manifestation samedi 11 mars 2006 à 15 heures place du théâtre à CAEN

80% des précaires sont des femmes, toutes et tous uni-e-s pour défendre les droits des femmes. Venez nombreux et nombreuses : amenez vos percussions (ou casseroles cuillères ?). Si nous gagnons pour les femmes, nous gagnerons pour tous

Programme détaillé des manifestations du 8 au 16 mars 2006 présenté par le Collectif Droits des Femmes du Calvados

- Mercredi 8 mars de 14 heures à 16 heures, Forum Social Universitaire de CAEN- Atelier Droits des femmes

- du jeudi 9 mars au samedi 18 mars, Amnesty International : 45 artistes exposent sur le thème : " halte à la violence contre les femmes " - " les droits humains s'accordent aussi au féminin"; Salle du Sépulcre à CAEN

- Jeudi 9 mars à 19 heures, Soirée Amnesty International : " femmes artistes, femmes engagées", Café des Images à Hérouville-Saint-Clair

- Vendredi 10 mars de 14 heures à 16 heures, La Voix des Femmes organise projection et débat, SIAD sur des témoignages de femmes - 2ème partie : projection du film " Rouge à Rêve " de Ali BADRI - Café des Images à Hérouville-Saint-Clair

- Samedi 11 mars de 15 heures, MANIFESTATION place du Théâtre à Caen

- Mardi 14 mars à 20 heures 30, réunion publique LCR : " Femmes et Mondialisation" avec Stéphanie TREILLET, Salle polyvalente du Grand Parc -Hérouville-Saint-Clair (Maison des Associations)

- Jeudi 16 mars à 20 heures, Antenne Jeune d'Amnesty International, Soirée film/ débat " Halte à la violence contre les femmes ", Avec la responsable de la Commission Femmes d'Amnesty International Section Française, Campus 1 Amphi 2000 de l'Université de CAEN.

14 - LE COLLECTIF 21 DROITS DES FEMMES

A Dijon : " Le Collectif 21 droits des femmes vous invite à une soirée-débat sur le thème : Précarité : "femmes en galère" mardi 7 mars 2006 à 20h30 à l'IRTEE, 2 rue du Professeur Marion à Dijon. Dans le cadre du 16ème Carrefour de la Pensée 2006 du Mans, organisé par le Monde Diplomatique, il y a le samedi 18 mars une table ronde sur "Le travail au féminin", avec Erika Flahaut, Jérôme de Hénau, Michèle Perrot et Hélène Hirata, animé par la déléguée départementale aux droits des femmes, Evelyne Morin-Rotureau, à 9h30, au Palais des congrès et de la culture du Mans.

15 - COLLECTIF 06 POUR LES DROITS DES FEMMES

Le Collectif 06 pour les Droits des Femmes s'est constitué dans les Alpes-Maritimes en 1995. Il forme un collectif de citoyennes, de citoyens, d'associations, de syndicats, de partis politiques, qui organise des actions publiques sur le thème des droits des femmes et contribue à ce que la dimension de genre soit prise en compte à tous les niveaux.

Rassemblement à Nice, devant le Palais de Justice à 18h, pour l'Egalité entre hommes et femmes - pour le respect des droits des femmes

Débat à la Bourse du Travail, à Nice, 4 pl. St François à 19h30 - Hommes, femmes, lieux de pouvoir : quel partage ? Quels freins à une participation paritaire?* Quels leviers d'action ?

/débat en présence d Aurélia TROUPEL, auteure d'une thèse sur la parité en politique et de Ana RAJCEVIC GARCIA - chercheuse en sciences politiques

- La parité : un combat toujours à mener...*

Population française : 51,4 % de femmes, Préfètes : 6 % de femmes, Rectrices : 24 %, Conseil économique et social : 22 %, Conseillères municipales : 32 %, Femmes maires : 11 %

Parlements : - en France, 1% de femmes - en Suède, 44 % de femmes - Conseillères générales : 11 %, Conseil général 06 : 7,7 %, Conseillères régionales : 48 %, Conseil régional PACA : 48 %

Communautés de commune - Nice-Côte d'Azur : 35 % - Côteaux d'Azur : 45 %

Plus un scrutin est éloigné du vote direct, moins il y a de femmes élues... Plus le mode de scrutin est proportionnel, plus il y a de femmes élues. Sans même parler de mandat électif, quelle place les femmes ont-elles pu se faire dans leur parti, leur syndicat...? ET LES ORGANISATIONS PROGRESSISTES ONT ENCORE BIEN DES EFFORTS À FAIRE, ELLES AUSSI !

- Le sexisme plus fort que l'argent ? Parti CandidatEs Amende en euros : UMP19,7% 4,3 Millions - UDF19,9% 0,7 Millions - PS-PRG 33,6 % 1,7 Millions - PC 43,8% 1,2 Millions. Sommes retenues suite aux législatives

Responsables d'association : 2 femmes pour 3 hommes

Cadres supérieurs : 35 % de femmes, - 24 % dans le privé. Essentiellement dans le tertiaire...

Dirigeantes d'entreprise : 17 %, dont P.D.G. : 9 %

Elues en comité d'entreprise : 32 %

Conseillères prud'hommes : 24 %

Pour une loi de parité plus contraignante, élargie à toutes les instances politiques

Pour une limitation au cumul des mandats, en vue de favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques

Pour une éducation égalitaire non sexiste

Pour une réduction du temps de travail favorisant l'accès de toutes et tous à la vie sociale

Contre la précarité, qui touche en premier les femmes

Pour les services publics et une politique de la famille protectrice des droits des femmes

Pour des structures d'accueil de la petite enfance

Venez nombreuses et nombreux manifester devant le Palais de Justice mercredi 8 mars

16 - COLLECTIF BORDELAIS DROITS DES FEMMES

- Vendredi 13 mars, 20h à l'Utopia, rencontre-débat : Un féminisme ? Des féminismes ? 1970 - 2005, 35 ans nous séparent de la naissance "officielle" de la deuxième vague contemporaine du Mouvement féministe en France. Aujourd'hui, des points de vue opposés et contradictoires interpellent le mouvement féministe. Quels changements se sont opérés depuis 35 ans ?

- Mercredi 8 mars de 14h à 17h à la Bourse du Travail : Projection du film "Femmes précaires" de Marcel Trillat, organisée par la CGT.

- Samedi 11 mars, de 14h30 à 18h, Place de la Victoire, table-ronde sur la sexualité, la contraception, les violences faites aux femmes, les droits des femmes, les lieux d'écoute, proposées par des associations du Collectif Bordelais Drois des Femmes

17 - LE COLLECTIF 13 DROITS DES FEMMES

La journée mondiale des femmes nous semble chaque année un peu courte. Alors, nous avons décidé que les femmes seraient à l'honneur non pas 24 H mais durant tout un mois. Nous voulions aussi pérenniser le rapprochement avec les femmes africaines, impulsé par la Marche Mondiale des femmes de 2005. Nous nous sommes rapprochées des Africaines de Marseille et associées avec Naky Sy Savané fondatrice d'Afriki Djigui theatri qui nous a concocté un programme sur une huitaine de jours.

Le Collectif 13 DDF est un collectif rassemblant beaucoup d'associations féministes ou féminines ainsi que des groupements syndicaux et syndicalistes. Chacune et chacun de nos membres se sont associéEs pour faire un florilège de spectacles, de films, de débats, sans oublier pour autant que les femmes sont des militantes. Le 8 mars nous nous rassemblerons dans la rue.

N'oublions pas, il y a cinquante ans le mouvement français du Planning familial – qui à l'époque s'appelait : " La maternité heureuse " - voyait le jour. Cela représente cinquante années de lutte des femmes. Plus que jamais nous voulons que ce mois de mars soit un moment-phare vers l'aboutissement des valeurs portées par la Charte Mondiale des femmes pour l'humanité (que beaucoup d'hommes et de femmes ont signé) : Egalité, Liberté, Solidarité, Justice et Paix.

- Lundi 6 mars, de 18h à 22h, à la cité des Associations 93 la Canebière, en présence de deux femmes exceptionnelles représentant l'espoir du Mali et de la Côte d'Ivoire, Aissata Cissé et Constance Yai. Elles nous parleront des problèmes spécifiques qu'elles rencontrent et pour lesquels elles se battent dans leur pays. Car, quel que soient nos origines, les femmes et les hommes aspirent toutes et tous à l'égalité, à la liberté, à la solidarité, à la justice et à la paix comme nous l'avons approuvé en 2005 en soutenant et diffusant la Charte Mondiale des Femmes pour l'Humanité. Projection du court métrage "Les lionnes du Mali", de Bettina Clasen suivi d'un débat/

- samedi 4 mars de 18h à 22h : vernissage de l'exposition "Femmes en mouvement" ; et à 20h, chants chorale des femmes africaines. Lieu : Afriki Djigui Theatri 27 rue d'Anvers 13004 Marseille, métro : cinq avenues-lonchamps. Restauration sur place

18 - DU COLLECTIF DE BREST, RIEN SANS ELLES

Une loi-cadre contre la violence de genre ? Les Espagnoles ont osé...

La loi-cadre espagnole démarre sur une définition claire de la violence de genre, qu'elle considère "non comme un problème qui concerne la sphère privée, mais comme le symbole le plus brutal de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes". Une violence qui s'exerce contre les femmes "du fait même qu'elles sont femmes et qu'elles sont considérées par leurs agresseurs comme n'ayant pas les droits normaux de liberté, de respect et de capacité de décision" Avec une telle définition, tout est dit. Et se justifie la mise en place d'une loi qui allie répression des actes de violences, aide aux victimes et mesures de sensibilisation et de prévention. Un certain nombre de ces mesures pouvaient exister dans l'arsenal législatif du pays. Les regrouper, les renforcer et les compléter au sein d'une même loi est un acte législatif qui lance un message symbolique extrêmement fort aux institutions comme aux hommes et aux femmes du pays.

Et nous ?

Chez nous, des voix s'élèvent, des associations réclament qu'à l'exemple de l'Espagne le gouvernement français pose un acte fort en mettant en place une loi du même type. Pour le moment, les résistances à l'instauration d'une telle mesure, sont grandes. Pourquoi ? Nous vous proposons d'engager, avec nous, la réflexion sur une éventuelle loi en France. Rencontre avec des femmes espagnoles de la ville de Gijon

- Dans la semaine du 8 mars, "Journée internationale des femmes", une juge au tribunal de la violence de genre de Gijon, Charo Hévia, sera à Brest et à Morlaix, elle nous fera part de son expérience. Elle sera accompagnée de la conseillère municipale aux droits des femmes, Dulce Gallego.

- Le 8 mars elle rencontrera des juristes et des étudiantes. Au cours d'ateliers, ils mettront en parallèle les législations en matière de violence conjugale et de violence de genre. Elle sera reçue à 18h à la Mairie de Morlaix où elle tiendra une conférence à 20h sur les moyens mis en œuvre en Espagne pour lutter contre la violence de genre.

- Le 9 mars à 20h30, à L'Image à Plougastel, après la projection du film "Ne dis rien", elle participera à une table ronde avec Annaïck Morvan, déléguée départementale aux Droits des femmes, Sylvie Repessé et Florence Benoît, avocates au Barreau de Brest.

- Les 10 et 11 mars à Brest, accompagnée de la conseillère municipale chargée des droits des femmes de sa ville, Dulce Gallego elle participera à une table ronde à 18h à la Fac Ségalen en présence d'élues des villes de Kiel et de Brest. Le débat abordera la question : "Quelles législations en vigueur actuellement en Europe, quelles perspectives? Comment décliner la lutte au niveau local ?"

19 - LA LDH A SARREBOURG

Les sections Sarrebourgeoises de la Ligue des Droits de l'Homme et d'Amnesty International organisent 2 soirées sur le thème : "Les Droits des Femmes, Un combat pour l'Universel !"

- Jeudi 9 Mars 2006 - 20h15 - Centre Socio de Sarrebourg, Conférence animée par Roland PFEFFERKORN, Sociologue et auteur en 2002 "Hommes-Femmes, quelle égalité ?"

- Vendredi 10 Mars 2006 - 20h15 - Salle des fêtes de Sarrebourg, Table ronde animée par Jean-Yves SCHAFF avec la participation de Jean Pierre DUBOIS (Président National de la Ligue des Droits de l'Homme), Gilles PASSERAT (Conseiller National d'Amnesty International), Virginie PERBET (Animatrice DEFA, chargée des actions sur les situations de violences conjugales).

Entrée Libre & Gratuite pour les 2 soirées.